

Matinée de
restitution du
11/12/2018



Édition 2018

PROFIL TERRITORIAL DE VULNÉRABILITÉ DE LA GUADELOUPE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Invitation à la presse

L'Observatoire Régional de l'Énergie et du Climat
de Guadeloupe (OREC) publie :

Les chiffres clés du climat et le profil de vulnérabilité territorial de la Guadeloupe

Observer l'évolution du climat est une préoccupation forte des pouvoirs publics. En effet, la contribution de l'Homme au réchauffement planétaire, essentiellement liée à sa consommation d'énergie fossile, ne fait plus aucun doute aujourd'hui. Des mesures visant à atténuer ce bouleversement climatique et à s'y adapter deviennent une nécessité.

Dans ce contexte, la Guadeloupe est à la fois contributeur à l'effet de serre planétaire mais également victime privilégiée, car territoire insulaire sensible aux événements climatiques extrêmes et à la montée des eaux.

L'OREC a l'honneur de vous convier à la matinée de restitution des chiffres clés du climat en Guadeloupe.

Il vous sera présenté le second profil de vulnérabilité de la Guadeloupe au changement climatique pour la première fois à l'échelle territoriale.

Le mardi 11 décembre, de 9h00 à 13h00
à l'Espace Régional du Raizet à Les Abymes

Cette matinée sera donc l'occasion de présenter :

- Le cadastre des émissions de gaz à effet de serre en Guadeloupe 2016, GWAD'AIR
- Présentation de l'exposition de la Guadeloupe au changement climatique :
 - Comment se situe la saison cyclonique 2017 dans la climatologie sur le bassin atlantique ? METEO-FRANCE
 - Submersion dans le petit cul de sac marin, BRGM
- Analyse de la vulnérabilité par domaine d'activité (parole d'expert), CREOCEAN et FLEUR DE CARBONE
- Présentation du projet EXPLORER, Vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique, INRA

Qu'est-ce que l'Observatoire Régional de l'Énergie et du Climat ?

L'OREC associe la DEAL, l'ADEME, Météo France, la Région Guadeloupe, Synergîle, EDF Archipel Guadeloupe et le SyMEG. Cet observatoire est un outil partenarial à la disposition des collectivités et entreprises de Guadeloupe, et dont l'objectif est de donner les éléments nécessaires à la prise de décision dans les domaines de l'énergie et du climat.

Contact presse : Livia ASSOR - Mob. +590 (0)690 91 51 92



La vulnérabilité de la Guadeloupe au changement climatique à l'échelle territoriale

Les bouleversements attendus sont un nouvel enjeu pour les collectivités locales, qui se trouvent confrontées à la nécessité de préparer leur territoire, et d'intégrer la prise en compte des changements climatiques dans l'ensemble de leurs politiques publiques. Qu'il s'agisse de l'élévation du niveau de la mer, de l'évolution des températures et des régimes de précipitation, ou de l'évolution de la gravité des événements climatiques majeurs, les adaptations nécessaires sont concrètes et souvent coûteuses.

L'observatoire régional de l'énergie et du climat (OREC) a souhaité réaliser le second profil de vulnérabilité de la Guadeloupe au changement climatique à l'échelle territoriale sur la base de l'outil « Impact Climat », développé par l'ADEME.

Cette étude réalisée par l'OREC a permis de mettre en évidence la vulnérabilité de 7 domaines d'activités déterminés à partir de l'évaluation de 14 indicateurs :

1. la biodiversité
2. la ressource en eau
3. l'énergie
4. la santé
5. le tourisme
6. la pêche
7. l'aménagement

Le changement climatique est rarement le principal facteur qui agit sur les milieux, les populations ou les activités économiques mais il agit plutôt en tant que pression supplémentaire sur l'indicateur étudié.

Par ailleurs, la qualité des résultats de cette étude est fortement dépendante de l'avancée des connaissances scientifiques sur les conséquences du changement climatique (agit sur la pertinence des indicateurs choisis) ; des données existantes et de la qualité de leur suivi en termes de moyens mis en place (agit sur la disponibilité de la donnée).

Dans le but de pallier ces aspects, l'OREC s'appuie sur le Groupe Régional d'Expert sur le Climat (GREC) composé d'un expert par domaine étudié. Leurs « dires d'expert » apportent une information éclairée sur les indicateurs observés.

Au regard des indicateurs retenus et des données disponibles, la Guadeloupe possède de multiples caractéristiques qui la rendent aujourd'hui vulnérable.

Deux experts nous feront l'honneur de partager leur retour d'expérience et échangeront sur la vulnérabilité au changement climatique de leur domaine d'activité.

Aménagement du territoire

Dire d'expert : En Guadeloupe, les surcotes atmosphériques (c'est-à-dire les élévations du niveau d'eau dues au passage d'un ouragan) peuvent atteindre voire dépasser les 4 mètres localement. Les zones littorales avec les pentes les plus douces, comme celles du grand et du petit cul de sac marins, sont les plus sensibles. C'est le cas aussi des côtes exposées aux houles, comme le Sud Grande-Terre, ou encore le Sud-est de Marie-Galante. Pour le climat actuel, les surcotes centennales peuvent y atteindre voir y dépasser les 1,5 mètres.

Les zones basses concentrent une partie importante de la population guadeloupéenne, des réseaux de transport (axes routiers, aéroport), ou encore des infrastructures (touristiques en particulier, mais aussi mairies, ou encore établissements de santé) sont les plus exposées aux surcotes.

Yann KRIEN, Université des Antilles

Santé

Dire d'expert : Les changements climatiques à venir impacteront le maintien à domicile des personnes âgées, notamment les personnes âgées dépendantes et isolées. Plus les personnes âgées seront fragiles et dépendantes, plus elles seront à risque de subir les méfaits des changements climatiques avec les conséquences des « cascades » gériatriques classiquement décrites. Les complications habituelles liées aux changements climatiques sur le grand âge doivent être connues et anticipées : effet « canicule » adaptation des organismes de plus de 80 ans en situation d'hyperthermie – impact des changements de température sur les pathologies les plus répandues ou les plus lourdes (ex : majoration des troubles du comportement chez les patients porteurs de MND ...) entre autres.

Les actions à mener dès à présent, doivent cibler à la fois les professionnels et la population, en responsabilisant chaque acteur avec pour cible le « bien vieillir ».

Dr BASILEU, Praticien hospitalier spécialisé en Gériatrie au CHU de PAP

Energie

Dire d'expert : Le système électrique et énergétique est un élément essentiel de mesure de notre vulnérabilité au changement climatique tant notre dépendance est importante. L'augmentation des températures laisse penser que le recours à la climatisation sera encore plus important, nous rendant ainsi encore un peu plus dépendants.

En outre, l'augmentation probable des phénomènes extrêmes doit nous pousser à trouver et mettre en œuvre des moyens d'améliorer la résilience de notre système électrique. Le chantier d'enfouissement des lignes basses tensions entamé par le SYMEG est une bonne façon de rendre notre réseau plus résilient.

ADEME

Pêche

Dire d'expert :

Les stratégies adaptatives pour se prémunir de ces effets sont particulièrement difficiles à concevoir étant donné que la pêche est un prélèvement de ressources naturelles et non une production, qu'il serait possible d'orienter ou d'adapter aux conditions climatiques nouvelles. Ce constat aggrave la vulnérabilité de la filière.

La pêche des Antilles françaises est peu structurée et connaît des carences d'appui technique et scientifique.

Les moyens humains et financiers sont intégralement mobilisés pour faire face aux impacts environnementaux immédiats : pollutions à la chlrodécone, espèces invasives, aménagements majeurs, traitement des conséquences des ouragans...

Nicolas DIAZ, Direction de la Croissance Bleue Région Guadeloupe

Le changement climatique et activité cyclonique

Notre archipel est particulièrement vulnérable aux changements climatiques, du fait de son caractère insulaire et de son exposition aux événements climatiques extrêmes.

Les phénomènes météorologiques observés ces dernières années en Guadeloupe sont autant de manifestations qui démontrent que le changement climatique affecte également notre territoire.

Entre 1990 et 2017, 264 Arrêtés de Catastrophes Naturelles ont été émis sur le territoire de la Guadeloupe (hors aléas Séisme), 43 % des arrêtés sont émis à la suite d'événements ayant provoqué des inondations et des coulées de boue. Néanmoins l'impact inondation est associé à 90 % des arrêtés de catastrophe naturelle sur notre territoire.

Pouvons-nous dire que le changement climatique peut avoir une influence sur la fréquence et la puissance des cyclones ?

Depuis les années 1970, une tendance à la hausse est apparue dans l'Atlantique Nord, mais le changement climatique n'est pas le seul facteur en jeu.

La détection des cyclones et de leur intensité a été améliorée et renforcée grâce aux images prises par les satellites. Cette tendance à la hausse de l'activité cyclonique peut être imputée, tout au moins en partie, à cette meilleure détection des phénomènes.

En l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible d'évaluer quelle est l'influence des activités humaines sur les changements de l'activité cyclonique observés au cours du XXe siècle.

Notre climat varie au cours des siècles. Il est soumis à des fluctuations atmosphériques (vent, pression, température etc.) et océaniques (température de l'eau, salinité en surface et profondeur etc.) d'origine naturelle qui se superposent à d'autres signaux, notamment anthropique.

Projections sur les Antilles

Dans le cinquième rapport du GIEC (2013), les experts estiment aussi que les plus gros cyclones seront probablement plus puissants, avec des vents maximums plus élevés. Les précipitations liées aux systèmes cycloniques devraient être également plus intenses.

Les premiers éléments de ces nouvelles simulations du projet Changement Climatique et Conséquences sur les Antilles Françaises (C3AF) et Météo-France confirment les conclusions du GIEC en 2013 concernant une augmentation du nombre des ouragans les plus intenses dans l'Atlantique. Les travaux en cours sembleraient montrer qu'il y aurait aussi un raccourcissement de la saison cyclonique de 2 à 3 semaines.

Saison cyclonique 2017 : une année exceptionnelle pour les Antilles

La saison cyclonique 2017 aura vu 17 cyclones baptisés, ce qui est assez rare et montre la vulnérabilité de l'archipel Guadeloupe. On retiendra notamment les ouragans majeur JOSÉ, MARIA et IRMA, de catégorie 4 et 5. Le plus étonnant par image satellite est la présence de IRMA et JOSE au même moment se suivant pour ravager les petites îles des Antilles avec des vents atteignant en moyenne 250 à 300km/h. Malgré tout, selon Météo-France et le projet C3AF la modélisation à très haute résolution de ces ouragans sur l'archipel démontre un réel progrès et pourrait apporter beaucoup à l'estimation des observations en post-événement des événements à venir.



Évaluation économique des impacts des risques côtiers

L'archipel de la Guadeloupe est particulièrement exposé aux risques côtiers dont l'intensité tend à s'accroître avec l'élévation du niveau de la mer et le changement climatique.

Le BRGM en partenariat avec l'ADEME et la CCI-IG ont évalué l'impact économique que pourraient générer la submersion marine et le recul du trait de côte si aucune action d'adaptation n'est mise en place pour réduire les effets à l'horizon 2050. Pour réaliser cette étude il a fallu caractériser les aléas et les enjeux sur les 630 km de côtes de l'archipel pour construire une typologie de territoire littoraux pour sélectionner trois sites d'études représentatifs de la diversité des problématiques rencontrées sur le littoral :

1. une zone d'activités économiques exposée au risque de submersion marine : la zone industrielle de Jarry ;
2. une zone urbaine à forte densité de population résidente, exposée au risque de submersion marine : le centre de Pointe-à-Pitre ;
3. une zone à forte densité touristique, exposée au risque de recul du trait de côte : le bourg de Sainte-Anne.

La publication de l'OREC présente les premiers résultats sur la zone urbaine de pointe-à-pitre. Il s'agit d'une zone fortement exposée au risque de submersion marine, dont la nature des enjeux exposés est caractéristique des zones urbaines à forte densité de population, composée notamment d'habitats collectifs, d'infrastructures de tourisme et de patrimoine culturel.

Selon la synthèse de l'étude du BRGM, d'ici 2050 Point-à-pitre devrait observer sur l'ensemble de ces dommages, des couts estimés entre 21,4 M€ dans le scénario actuel et 26 M€ dans le scénario 2050 en cas d'inaction.

Le BRGM nous fera l'honneur de nous présenter une synthèse détaillée de la submersion marine dans le petit cul de sac marin.

Morne-à-l'Eau « Meilleure petite ville pour la biodiversité 2018 »

Morne-à-l'Eau (17 407 habitants) avec ses mornes, ses zones humides, ses filets, ses plages et ses palétuviers, a fait de la question de la préservation et de la valorisation de la biodiversité un axe central de son développement.

Afin de couronner cet engagement exemplaire, la ville a été reconnue en octobre 2018 « meilleure petite ville pour la biodiversité » par le jury du Concours Capitale Française de Biodiversité. Ce label vient récompenser les actions de la municipalité en faveur de la biodiversité et des paysages inscrites dans le thème : « CONCEPTION ET GESTION ECOLOGIQUE DES ESPACES DE NATURE ».

Quelques actions phares ont été valorisées :

- La conception et la gestion de l'aire d'accueil écologique de la plage verte de Babin : La plage de Babin, site protégé du Conservatoire du littoral, a été réaménagée pour proposer des structures plus respectueuses de l'environnement et pour mieux encadrer les pratiques (stationnement anarchique, déchets etc.).
- La plaine agricole de Grippon doit concilier des enjeux forts sur la protection de la ressource en eau (nappes souterraines), le développement de l'activité agricole et le développement urbain. En lien avec la Trame Verte et Bleue, le projet d'aménagement du canal des Rotours, la ville a cofinancé avec le Conservatoire du Littoral un inventaire de biodiversité dans la plaine en 2013.
- La réintégration écologique et environnementale de l'ancienne décharge de Gédéon bambou. Cette ancienne décharge à ciel ouvert se reconvertit et devient le parc de Gédéon Bambou. Il est désormais appelé à recevoir du public, à permettre la découverte des aménités des milieux humides par le biais du parcours éco-pédagogique, à être un outil éducatif et à être un site producteur d'énergie.
- L'écoquartier Cœur de Grippon est une opération de rénovation urbaine et de densification du bâti dans les dents creuses. Avec comme objectif la lutte contre les changements climatiques, il intègre la création d'un parc-verger jardin partagé, la plantation de 1 000 arbres en alignements, la revalorisation des petites parcelles en stationnement végétalisé perméables, la reconquête arborée des zones et prairies humides à préserver.

Le nouveau modèle urbain durable et résilient que représente cet écoquartier « Cœur de Grippon » traduit en filigrane les défis que le territoire doit relever en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Qu'est-ce que l'Observatoire Régional de l'Énergie et du Climat ?

L'observatoire régional de l'énergie et du climat (OREC) de la Guadeloupe est un outil d'observation et d'aide à l'évaluation des politiques en matière d'énergie et de climat.

Depuis avril 2016, le secrétariat de l'Observatoire Régional de l'Énergie et du Climat de la Guadeloupe est transféré de l'ADEME vers le pôle de compétitivité régional Synergîle. Ce dernier assure désormais les missions d'observation et de diffusion des indicateurs « énergie-climat » de l'archipel guadeloupéen.

L'OREC est au service des politiques publiques, notamment lors de l'élaboration et de la révision des documents de planification régionaux (Programmation pluriannuelle de l'énergie, Schéma Régional Climat Air Énergie, SRIT, Plan Climat Énergie Territorial...) ainsi que les contractualisations territoriales (PO FEDER, contractualisation État-ADEME Région-Département, partenariat Maîtrise de l'énergie ADEME-EDF-Région).

L'observatoire a également pour mission d'informer le grand public au moyen de diverses publications et notamment un recueil annuel de données sur l'énergie et biennuel sur le climat.

Quelles sont les activités de l'OREC ?

L'observatoire régional de l'énergie et du climat (OREC) est un outil de suivi et d'évaluation des actions menées en Guadeloupe :

- en matière de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables ;
- en faveur de l'atténuation des changements climatiques ;
- en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Enfin, l'observatoire développe également une mission prospective au service des politiques publiques du territoire.

Comment fonctionne l'observatoire ?

L'observatoire de l'énergie et du climat de la Guadeloupe est composé :

- d'un **secrétariat**, assuré par Synergîle, qui coordonne administrativement l'observatoire et assure la collecte des données ;
- d'un **Comité de l'Observatoire Régional de l'Énergie et du Climat**, composé de la Région Guadeloupe, de la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du logement (DEAL), d'EDF Archipel Guadeloupe, de Météo-France, de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), de Synergîle et, depuis juin 2017, du Syndicat Mixte d'électricité de la Guadeloupe (SYMEG) ;
- d'un **Comité technique de l'observation territoriale** composé de l'ADEME, de CAP Excellence, de la CANGT, de la CARL, de la CCMG, du Conseil Départemental et de la Région Guadeloupe ;
- d'un **Groupe régional d'expert pour le climat**, composé de l'INRA, de l'UA, de l'ADEME, de Météo-France, de SEGE Environnement, de l'ARS et du BRGM.

Les membres du COREC

Le COREC est un comité technique de Synergîle. Il se compose d'un membre du comité exécutif de Synergîle, de l'ADEME, de la Région Guadeloupe, de Météo-France, d'EDF Archipel Guadeloupe, de la DEAL, de Météo-France et du Syndicat Mixte d'électricité de la Guadeloupe (SYMEG) ;

Le COREC définit et supervise les activités de l'Observatoire Régional de l'Energie et du Climat.

SYNERGÏLE

Synergîle est une association loi 1901, qui a pour but de contribuer à faire de la Guadeloupe un pôle d'excellence national voire européen de recherche, de conception et de mise en œuvre des technologies des secteurs :

- des énergies renouvelables et alternatives ;
- de la maîtrise de l'énergie ;
- de la construction et des matériaux adaptés au milieu insulaire tropical soumis à des risques et au changement climatique.

L'association Synergîle est adossée au Pôle de compétitivité national CAP énergies.

Depuis 2008, Synergîle contribue à faire collaborer sur un même territoire, entreprises, laboratoires de recherche et organismes de formation en vue de faire émerger des projets communs pour :

- développer des activités innovantes, compétitives et créatrices d'emplois
- contribuer à la croissance économique des secteurs considérés, avec un souci de développement durable;
- améliorer le niveau de qualification des ressources humaines.

Le pôle intègre en 2016, les activités de l'Observatoire Régional de l'Energie et du Climat.

ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

METEO FRANCE

La mission première de Météo-France, et notamment outre-mer dans les zones soumises aux risques de cyclones tropicaux, est de participer à la sécurité des biens et des personnes aux côtés des préfets de chaque département, en étroite collaboration avec les autres services de sécurité.

Outre ces missions, Météo-France est l'organisme chargé par son statut de la mesure, de l'archivage et de la mémoire du climat. Cela consiste mettre en place un réseau de mesures atmosphériques dans chacun de nos départements, en assurer l'entretien, effectuer l'exploitation des données mesurées et observées, les vérifier ou en réaliser la validité et la cohérence, et ce afin d'avoir la meilleure connaissance possible de nos climats et de leur évolution au cours du temps passé.



EDF ARCHIPEL GUADELOUPE

La maîtrise des consommations d'électricité et l'accompagnement pour le développement des énergies renouvelables « intelligent » constituent des priorités pour EDF Archipel Guadeloupe.

En Guadeloupe, les consommations d'énergie se stabilisent et EDF Archipel Guadeloupe y contribue en menant une politique active en faveur de l'efficacité énergétique.

L'entreprise accompagne tous ses clients par des conseils, la mise au point de produits à économies d'énergie et le déploiement d'offres éco-efficaces (chauffe-eau solaires, électroménager et climatisation performants, éclairage basse consommation, isolation...).

L'action d'EDF Archipel Guadeloupe s'inscrit dans un partenariat avec l'ADEME et la Région Guadeloupe, en faveur de la maîtrise de l'énergie.

LA REGION GUADELOUPE

Les régions d'outre-mer se sont vues confier par la loi dite « LOOM » du 13 décembre 2000, une forte compétence en matière d'énergie. Afin de doter le territoire d'une politique régionale ambitieuse et volontariste, la Région Guadeloupe a élaboré Plan énergétique Régional pluriannuel de prospection et d'exploitation des Energies Renouvelables et d'Utilisation Rationnelle de l'Energie (PRERURE).

Document de référence en matière de planification énergétique locale, il définit la politique d'efficacité énergétique sur le territoire, à la fois en matière de maîtrise de la demande et de développement des énergies renouvelables.

L'habilitation législative accordée à la région Guadeloupe par le Parlement pour la première fois en 2009 et renouvelée en 2016, est venue encore renforcer la compétence de la collectivité en matière d'énergie. Elle permet au conseil régional de fixer les règles spécifiques à son territoire en matière de maîtrise de la demande d'énergie, de réglementation thermique pour la construction de bâtiments et de développement des énergies renouvelables.

Aujourd'hui, la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) publiée le 18 août 2015, prévoit que la Guadeloupe fasse l'objet d'une Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) qui lui soit propre. La PPE de Guadeloupe, bâtie d'un co-pilotage Etat-Région, est en cours de révision. Elle pose des bases encore plus ambitieuses en matière de performance énergétique, visant l'autonomie énergétique du territoire à l'horizon 2030.

Ce nouveau document de référence, élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire définit le nouveau cadre territorial pour :

- limiter la dépendance aux ressources fossiles pour l'alimentation électrique ;
- assurer la sécurité de l'approvisionnement électrique ;
- assurer le développement équilibré des énergies renouvelables, du réseau, du stockage d'énergie et du pilotage intelligent (smart grids) ;
- encadrer un déploiement vertueux du véhicule électrique, basé sur le recours à une électricité renouvelable;

Les potentiels de développement des filières industrielles et des créations d'emploi liés à ces thématiques.

La réalisation et la mise en œuvre de ce plan régional permettra au territoire de tirer encore d'avantage parti des gisements d'économie d'énergie et des ressources énergétiques renouvelables.

LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT GUADELOUPE (DEAL)

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Guadeloupe s'est donnée 7 orientations stratégiques comme socle fondateur de son organisation :

- promouvoir le développement durable en territorialisant le Grenelle de l'Environnement ;
- rattraper les retards structurels de la Guadeloupe ;
- concilier préservation de l'environnement et aménagement sur le littoral ;
- développer une culture du risque et renforcer la maîtrise du risque ;
- mobiliser, organiser les connaissances existantes et développer de nouvelles expertises ;
- développer les relations avec l'environnement régional (Caraïbe) ;
- s'organiser et faire de la fusion un succès pour les agents et le territoire Guadeloupe.

Dans le domaine de l'énergie la mission de la DEAL est double :

1. garantir la sécurité d'approvisionnement en hydrocarbures et en électricité de l'archipel de Guadeloupe et des îles du nord ;
2. enclencher la transition énergétique de ces territoires.

LE SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DE LA GUADELOUPE (SYMEG)

Né le 6 juin 2007, le Syndicat Mixte d'électricité de la Guadeloupe regroupe les 32 communes du département avec une particularité, la représentation des communes de Marie-Galante qui est assurée par la Communauté de Communes depuis 2008.

Le syndicat est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Sa gestion est assurée par un collège d'élus issus des communes adhérentes. Ce collège est chargé de définir les orientations sous la responsabilité du Président du Syndicat.

Au titre de ses compétences obligatoires en matière de distribution publique d'électricité, le Syndicat est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité.

Il doit s'assurer de la bonne exécution des missions de service public confiées au concessionnaire EDF-SEI dans le cadre du contrat de concession.



L'OREC remercie les entreprises du territoire qui par leur soutien à l'activité de l'observatoire permettent :

- De pérenniser le fonctionnement de l'observatoire ;
- D'assurer le développement de ses missions, et la montée en compétence de la structure.



OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT DE LA GUADELOUPE.
SYNERGILE, Immeuble Ary Encelade – Rue Ferdinand Forest
ZI Jarry - 97122 Baie-Mahault, Guadeloupe

Partenaires publics

BRGM, CONSERVATOIRE DU LITTORAL, ARS, DAAF, DEAL, IEDOM, INRA, INSEE, METEO-FRANCE, OBSERVATOIRE DES ENERGIES RENOUVELABLES, PREFECTURE, REGION GUADELOUPE, ADEME, SHOM, AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES, COMMUNE DE : SAINT-LOUIS, DESHAIES, PETIT-CANAL, PORT-LOUIS, MORNE-A-L'EAU, D'ANSE-BERTRAND, CIRAD, CCI-IG, CANGT, CAP EXCELLENCE, CARL, LE CONSEIL DEPARTEMENTAL, CCMG, SYMEG, ROUTES DE GUADELOUPE, GUADELOUPE FORMATION, LE SYVADE, OMEGA, OER, GEC, OREGES DE CORSE, DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DEPARTEMENT DES STATISTIQUES ET DES ETUDES ECONOMIQUES, DIRECTION REGIONALE DES DOUANES DE GUADELOUPE, MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, GWAD AIR

Partenaires privés

ALBIOMA CARAÏBES, ALBIOMA LE MOULE, CITEPA, DISTILLERIE LONGUETEAU, DISTILLERIE POISSON PERE LABAT, DISTILLERIE REIMONEIQ, EDF, ESSO ANTILLES GUYANE, TOTAL, GEOTHERMIE BOUILLANTE, GPAP, SARA, SIGL, RUBIS ANTILLES GUYANE, QUADRAN CARAÏBES, SYNERGILE, VALOREM SAS, TECOL ANTILLES SAS, GARDEL, EDF EN, SECHE ENVIRONNEMENT, SEC

